

+

+

contrat-ville-agglonantaise.fr

Charte des bonnes pratiques



contrat-ville-agglonantaise.fr • Charte des bonnes pratiques (éditoriales) • Septembre 2018



Pourquoi ce guide ? Et comment ?

Ce guide vous présente les bonnes pratiques d'utilisation pour une diffusion de l'information cohérente pour le public cible et facilitée pour les administrateurs du site. **Ce guide des bonnes pratiques a été élaboré grâce à la mobilisation d'acteurs qui se sont réunis lors d'un atelier pour partager les enjeux et besoins (atelier du 29/05/2018).**

Il sera enrichi à l'issue de chaque rencontre du comité éditorial, qui ont lieu chaque trimestre.

Sommaire

1. Le site centre de ressources

1.a Un site centre de ressources, c'est quoi?

1.b Un site centre de ressources, pourquoi ?

→ [page 3](#)

2. Pour qui ? Par qui ?

2.a Pour qui ?

2.b Par qui ?

→ [page 4 & 5](#)

3. Comment ?

3.a Communication

3.b Animation

→ [page 6 & 7](#)

4. Les évolutions

→ [page 8](#)

1. Le site centre de ressources

1.a Un site centre de ressources, c'est quoi ?

Le contrat de ville de l'agglomération nantaise se construit avec les acteurs.

Pour travailler davantage ensemble, partager les actualités, les travaux, les bonnes pratiques et leurs bonnes idées, la création d'un espace numérique est apparu indispensable. Il est enfin là ! **contrat-ville-agglonantaise.fr**

Ce site se veut **évolutif** et participatif à l'image du contrat de ville. Il s'adaptera sur le long terme à nos besoins.

- Un outil central qui regroupe les éléments d'information, de travail nécessaires à la bonne mise en marche du contrat ville : un outil à usage « interne » (les acteurs du contrat ville)
- Un outil pour présenter les enjeux et contours de la politique de la ville (c'est quoi ? Les temps forts, où ?)
- Un outil pour rendre compte des travaux collectifs par thématiques
- Un outil pour informer sur les actualités, les prochains RDV
- Un outil pour faciliter la gestion des contenus pour que le site soit administrable par les acteurs concernés

1.b Un site centre de ressources, pourquoi ?

Lors de l'atelier du 29 mai 2018, nous avons entendu :

- Le site doit faciliter, pour toutes les personnes le consultant, l'appropriation des termes, des sujets, de la géographie, et de toutes informations nécessaires à l'implication au contrat ville ;
- Le site n'a pas pour vocation première à informer le grand public de la politique de la ville sur l'agglomération nantaise, il doit néanmoins donner des informations qualifiées aux personnes qui sont impliquées ou qui souhaitent s'impliquer ;
- Le site n'a pas vocation à relayer l'ensemble des actualités* concernant les quartiers, mais les grands éléments structurants utiles aux acteurs concernés. ;
- Une des ambitions de ce site est d'être administré via un comité éditorial qui réunit des conseils citoyens, des associations et des institutions. ;
- Le site n'a pas pour vocation de remplacer la rencontre avec les référents de quartier et des groupes, il doit faciliter ces rencontres ;

*Les sites de la ville de Nantes et de Nantes Métropole sont les sites référents pour communiquer sur ces points.

2. Pour qui ? Par qui ?

2.a Pour qui ?

Le public concerné par le site :

Le site a été réalisé pour les personnes oeuvrant à la réflexion et à la mise en oeuvre du contrat de ville de l'agglomération nantaise. Il est donc construit pour faciliter le travail des acteurs de la politique de la ville dans le cadre de leurs activités concernant le contrat de ville.

Néanmoins, le site est consultable par toute personne sur le web, car aucune information présente sur le site n'est confidentielle ou pourrait porter préjudice à telle ou telle personne. Si des compte-rendus de réunion sont mis en ligne avec la liste des personnes présentes, celles-ci devront être informées.

2.b Par qui ?

La responsabilité éditoriale

Les personnes responsables de la publication des contenus sont les suivantes :

- Julie Devallan, Mission Politique de la Ville Nantes Métropole
- Angélique Breton, Préfecture de la Loire- Atlantique
- Lise Counis, Responsable de l'appui technique

Nous entendons par responsabilité éditoriale :

L'éditeur (Nantes Métropole et La Préfecture de la Loire-Atlantique).
L'éditeur est responsable de tous les contenus figurant sur son site internet.

Le comité éditorial :

Il est composé :

- Des responsables éditoriaux : Mission politique de la ville de Nantes Métropole et Service politique de la ville de la préfecture de Loire Atlantique
- La responsable de l'appui technique
- Des référents politique de la ville des 4 villes
- Des Co-pilotes des groupes thématiques
- Des co-animateurs de l'inter-associatif
- Des 3 représentants des conseils citoyens qui se sont portés volontaires suite au RDV politique de la ville du 11 décembre 2017
- D'un représentant de RésO Villes au titre de sa mission d'accompagnement des conseils citoyens

La composition du comité éditorial pour être revue sur demande et validée dans le cadre du comité éditorial.

2. Pour qui ? Par qui ? - suite

Le comité éditorial se réunit tous les trimestres.

Il a pour missions de :

- Définir la ligne éditoriale du site ;
- suivre l'utilisation du site et définir les modalités de diffusion et communication ;
- Proposer les évolutions du site ;
- Coordonner l'actualisation des contenus.

Quels sont les différents rôles possibles pour intervenir sur le site ?

- Administrateur : Accès à toutes les fonctionnalités de l'administration WordPress (WordPress : logiciel de gestion en ligne des contenus)
- Éditeur : Peut publier et gérer les pages ainsi que celles des autres utilisateurs

3. Comment ?

3.a Communication

Les préconisations faites lors de l'atelier sont les suivantes :

« Comment communiquer autour de ce site ? Quel(s) message(s) ? »

- « La politique de la ville on n'en fait pas tout un plat » : l'idée est de sortir du vocabulaire technique, de se projeter dans un cadre participatif, qui fait émerger l'action
- Faire ressortir la mosaïque des acteurs, des ressources, la pluralité, le foisonnement, la multiplicité des actions, des thématiques, des gens
- Insister sur le « faire ensemble » : mettre en avant la diversité des acteurs et des intervenants sur les sujets

La ligne éditoriale du site :

Les objectifs du site contrat-ville-agglomantaie.fr sont les suivants :

- Informer sur la politique de la ville et sur le contrat de ville et sur les quartiers concernés
- Favoriser la transversalité
- Favoriser la participation entre les acteurs concernés

Les règles rédactionnelles

Les règles de rédaction des actualités :

- Une actualité doit comporter un titre, de maximum 70 caractères, et idéalement un sous-titre; de maximum 240 caractères ;
- L'article doit être structuré avec maximum 4 paragraphes bien distincts. Chaque paragraphe exprime une idée, et une seulement.

Le style de texte est informatif et factuel.

Le type de vocabulaire à utiliser est simple. Les images peuvent être, dans la mesure du possible, des illustrations issues des documents de communication propres à la politique de la ville.

3. Comment ? - suite

3.b Animation collective du site

Les règles d'animation du site :

Ce site internet représente une vraie plus-value pour notre contrat ville. L'enjeu d'un tel outil est de l'animer collectivement et de le rendre attractif auprès des personnes concernées.

Les retours sur le site sont positifs et portent notamment sur :

- L'ergonomie du site (aéré, clair),
- L'utilité des informations et la simplicité de l'arborescence.

Une vigilance devra être gardée pour préserver cela en édictant des règles communes, simples et partagées par tous (exemple, nomination des documents, gabarit des documents, etc.)

Voici quelques pistes à suivre :

I. Informer les personnes concernées de l'existence du site :

- Établir une liste des personnes concernées : élus, associations, conseillers citoyens ; référents de quartier, référents des groupes thématiques, techniciens des collectivités locales, etc.
- Envoyer la première newsletter sur la création du site : expliquer les objectifs, le contenu.

II. Favoriser les actualités

- Édicter les types d'actualités qui peuvent être postées sur le site : cf. ligne éditoriale
- Rédiger un mode d'emploi. Le partager
- Les nouveautés sont bonnes à partager pour rendre le site actif et plus proche des personnes concernées : enjoindre les acteurs à poster des actualités en les informant de la modération qui sera faite par Nantes Métropole et la Préfecture.
- Encourager les groupes thématiques à mettre dans l'ordre du jour de leur réunion : « quelle actualité à partager sur le site internet ? »

III. Relayer les événements

- Édicter les règles des types d'événements qui peuvent être postés sur le site : cf. ligne éditoriale
- Encourager les membres du comité éditorial à poster les événements sur la partie agenda. Rédiger un mode d'emploi

3.c Administration (voir livret « Guide - comment administrer le site contrat-ville-agglonantaise.fr »)

4. Les évolutions

Ce qui a été dit de positif sur le site :

- L'organisation du site, arborescence pertinente
- Aéré et clair
- Titres accessibles
- Belle photo en page d'accueil
- Présentation du contrat de ville : pédagogique et clair
- Ressources documentaires : espace pertinent
- Esthétiques
- Contacts accessibles (quartiers, thématiques)
- Agenda : espace pertinent

Les préconisations issues de l'atelier Prospective et du travail des 2 autres ateliers :

Ce que l'on peut améliorer en version 1.0 :

- Mettre des photos des événementiels de chaque quartier sur le module photo en page d'accueil
- Édicter une règle pour le nom des documents en téléchargement
Proposition : Année/mois/jour, Type de document (CR, Invitation, ODJ, Livret, Présentation, etc.), Espace de travail (groupe thématique, COPIL, Inter-associatif, etc.)
- Rajouter un glossaire ou une FAQ (Foire aux questions)
- La partie « Comment ça marche » est un peu trop technique, la simplifier
- Rajouter une fonction « recherche » dans le site
- Rajouter les conseils citoyens dans chaque page « quartier », une note sur comment ça marche et un contact

- Rajouter des clauses générales d'utilisation
- Pour les documents en ligne (ex : compte-rendus, documents d'information) , informer les personnes concernées que leur nom sera citée dans un document mis en ligne sur le site
- La page ressources n'est pas aussi esthétique que le reste du site, mettre une photo, une note explicative
- Rajouter des icônes sur la page Ressources afin d'identifier la thématique de chaque document
- Insérer une information sur cartoquartiers, un lien vers le site ?
- Ajouter un lien vers Nantes & Co sur les pages quartiers
- Remonter les actus sur la page d'accueil : centré dans la page verticale ou sur la droite
- Avoir une fonction « envoi à une liste de diffusion » avec les listes de diffusion de chaque groupe thématique